

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<i>Avant propos</i>	v
I.	
INSTRUMENTS ET ACTEURS DE LA PROTECTION INTERNATIONALE DE L'ENFANT CONTRE LES ENLÈVEMENTS	
<i>Les Conventions de La Haye relatives à la protection de l'enfant</i> , par William DUNCAN, Professor, Deputy Secretary General of the Hague Conference on Private International Law	3
<i>Le Conseil de l'Europe et la protection de l'enfant</i> , par Alexey KOJEMIAKOV, Chef du Service de Droit Privé, Direction Générale I – Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe	13
<i>L'espace judiciaire européen en matière de droit de la famille, le nouveau règlement « Bruxelles II »</i> , par Mário TENREIRO, Chef de l'unité de coopération judiciaire civile, Commission européenne	19
<i>Les enlèvements d'enfants et le règlement « Bruxelles IIbis »</i> , par Alain DEVERS, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de droit de la famille	33
<i>L'articulation des instruments internationaux de protection de l'enfance</i> , par Cyril NOURISSAT, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur Adjoint du CREDIMI	51
<i>Le rôle des autorités centrales en matière d'enlèvements d'enfants</i> , par Béatrice BIONDI, Chef du bureau de l'entraide civile et commerciale en matière internationale, Ministère de la Justice, Direction des Affaires civiles et du Sceau	69
<i>Le rôle des magistrats de liaison</i> , par Jean Michel PELTIER, Magistrat de liaison en République Tchèque	77
<i>Le rôle des avocats en matière d'enlèvements d'enfants</i> , par Wolfgang VOMBERG, Avocat et Notaire au Barreau de Francfort, Spécialiste certifié du droit de la Famille	85
<i>The nature and role of voluntary and non-governmental organisations</i> , par Anne Marie HUTCHINSON, Avocat au Barreau de Londres, Association « Reunite »	93

II.

**20 ANS DE PROTECTION
CONVENTIONNELLE DE L'ENFANT**

<i>Past and Future : the Hague Child Abduction Convention at the Crossroads</i> , par Peter McELEVAY, Lecturer in Law at the University of Aberdeen	99
<i>La Convention de Luxembourg du 20 mai 1980 (bilan)</i> , par Estelle GALLANT, Maître de conférences à l'Université Paris I	123
<i>Conflit familial, déplacements d'enfants et coopération judiciaire en Europe</i> , par Centre de droit de la famille	
<i>Section 1 – Présentation générale</i> par Fabrice TOULIEUX, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3	135
<i>Section 2 – L'Allemagne et les enlèvements internationaux d'enfants</i> , par Nicolas BOUCHE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3	142
<i>Section 3 – La France et les enlèvements internationaux d'enfants</i> , par Anne RICHEZ-PONS, Docteur en droit, et Nicolas BOLLON, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3	160
<i>Section 4 – La Pologne et les enlèvements internationaux d'enfants</i> , par Christine BIDAUT-GARON, Doctorante à l'Université Jean Moulin Lyon 3, et Matthieu PORTEFAIX, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3	169
<i>Section 5 – Le Royaume-Uni et les enlèvements internationaux d'enfants</i> , par Julien REY, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3, et Fabrice TOULIEUX, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3	179
<i>L'existence d'une résidence habituelle dans l'Etat d'origine et l'illicéité de la résidence dans l'Etat de refuge : la Cour de cassation française confrontée à de nouvelles difficultés dans la mise en œuvre de la Convention de La Haye</i> , par Michel FARGE, Maître de conférences à l'Université Grenoble II	193
<i>The Unmet Needs of Domestic Violence Victims and Their Children in Hague Child Abduction Convention Cases</i> , par Carol S. BRUCH, Professor, School of Law, University of California, Davis	225
<i>Xiomara's Choice (Your Life or Your Child) : Reinvigorating Article 20 of the Hague Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction</i> , par Merle H. WEINER, Professor, School of Law, University of Oregon	239
<i>In The Best Interests of Abducted Children? Securing Their Immediate Return Under The 1980 Hague Abduction Convention</i> , par Nigel V. LOWE, Professor of Law and Director of the Centre for International Family Law Studies, Cardiff University Law School, Wales, UK	245
<i>La juste appréciation par le tribunal de l'intérêt de l'enfant : un moyen de prévention des enlèvements d'enfants</i> , par Pénélope AGALLOPOULOU, Professeur de Droit Civil à l'Université du Pirée	265

	PAGES
<i>L'enfant entre ses droits et ses intérêts en droit musulman et en droit algérien</i> , par Nahas M. MAHIEDDIN, Professeur à la Faculté de Droit de L'Université d'Oran Es Sénia	273
<i>L'exécution des décisions de justice en matière civile</i> , par Véronique CHAUVÉAU, Avocate au Barreau de Paris	293

III.

PRATIQUES INNOVANTES

<i>Communication judiciaire directe dans des procédures régies par la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants</i> , par Eberhard CARL, Juge auprès du tribunal régional supérieur de Francfort sur le Main, en service au Ministère fédéral de la Justice à Berlin	305
<i>La médiation dans le cadre des enlèvements internationaux d'enfants</i> , par Françoise MONÉGER, Professeur à l'Université Paris VIII	317
<i>La Médiation Familiale Internationale : Une solution d'avenir aux conflits familiaux transfrontaliers ?</i> par D. GANANCIA, Magistrat	325
<i>La portée juridique donnée à la parole de l'enfant. Propos critiques</i> , par Paul KLÖTGEN, Maître de conférences à l'Université de Nancy 2	337
<i>La parole de l'enfant enlevé</i> , par Adeline GOUTTENOIRE, Professeur à la Faculté de droit de Grenoble II, Directrice adjointe du Centre de droit de la famille	349
<i>La prise en compte de la parole de l'enfant qui s'oppose à son retour</i> , par Theofano PAPAZISSI Professeur à l'Université Thessalonique	361

IV.

PERSPECTIVES

<i>Comment améliorer le fonctionnement des instruments internationaux ?</i> , par Hugues FULCHIRON, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre de droit de la famille	371
<i>Rapport de synthèse, Les enlèvements internationaux. Défis et limites de la communautarisation du droit international privé en Europe</i> , par Marie-Claire FOBLETS, Professeur de droit et d'anthropologie aux universités de Leuven (Louvain), Bruxelles et Anvers	379
<i>Regards sur les enlèvements d'enfant transfrontières. Conclusions.</i> , par Marie Thérèse MEULDERS-KLEIN, Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain	391

ANNEXES

ANNEXE 1

Extraits du Rapport de recherche « Conflit familial, déplacements d'enfants et coopération judiciaire en Europe », réalisé avec le soutien de la Commission européennes et du G.I.P. Mission de recherche Droit et Justice

<i>Section 1. – Bilan statistique, par Hugues FULCHIRON</i>	402
<i>Section 2. – Comment renforcer l'efficacité des acteurs de la protection ?, par Nicolas BOLLON et Matthieu PORTEFAIX</i>	414
<i>Section 3. – La prévention des déplacements illicites, par Estelle GALLANT</i>	427
<i>Section 4. – Comment développer les solutions amiables ?, par Alain DEVERS</i>	436
<i>Section 5. – Comment garantir la réalité du retour dans le respect des intérêts de chacun ?, par Julien REY</i>	448
<i>Section 6. – Comment mieux assurer le respect des droits de l'enfant ?, par Fabrice TOULIEUX</i>	461
<i>Section 7. – Comment faciliter la coopération internationale ?, par Christine BIDAUD-GARON et Cyril NOURISSAT</i>	482
<i>Section 8. – Mieux assurer le respect des relations personnelles entre l'enfant et ses deux parents, par Anne RICHEL-PONS</i>	497
<i>Section 9. – Comment assurer l'harmonisation des pratiques internationales ?, par Hugues FULCHIRON</i>	519
<i>Conclusions</i>	525

ANNEXE 2

Instruments internationaux :

<i>1. Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants</i>	529
<i>2. Convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants (Convention de Luxembourg du 20 mai 1980)</i>	542
<i>3. Convention de La Haye du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants</i>	554
<i>4. Règlement (CE) n° 2201/2003 du Conseil du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000 (Règlement dit Bruxelles II bis)</i>	573